

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE VALS LES BAINS



DELIBERATION n°2026.027

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 AVRIL 2026

---

Nombre de conseillers :	
En exercice :	23
Absents :	02
Présents :	21
Procuration :	01
Votants :	21

L'an DEUX MIL VINGT SIX le VINGT-TROIS, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'AVRIL, sous la présidence de Monsieur Vincent MOUNIER, Maire de la Commune.

**Présent(e)s :** Vincent MOUNIER – Anne VENTALON – Patrick ARCHIMBAUD – Françoise CHASSON – Philippe BROUSSARD – Julie PELLEGRINI – Brigitte SOUCHE – Jean-Pierre LAGARDE – Elody CHAMBERT – Michel ESCHALIER – Clarisse FIALON – Didier LAURENT – Irène GALIBERT – Sandrine MOREL – Jesse DEVENON – Gaëlle DENEUVILLE – Victor HILAIRE – Jade SYLVAIN – René MONTREDON – Annette VAUMOUSSE

**Procuration :** – Sylvain MATHIEU à Victor HILAIRE – **Absents :** Eric BUFFAT et Virginie BRUNET - **Secrétaire de séance :** Françoise CHASSON

---

### **Affaires financières : Budget primitif 2026 – Approbation**

#### **INTRODUCTION**

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose la réalisation d'une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif. Ce rapport permet ainsi d'apprécier les grandes masses budgétaires ainsi que les équilibres financiers et synthétise et rend accessible les données budgétaires issues des maquettes réglementaires imposées par le cadre légal des différentes instructions budgétaires.

Le Budget Primitif 2026 s'inscrit dans la continuité des informations indiquées dans le rapport d'orientations budgétaires présenté lors de la séance du Conseil Municipal du 5 mars 2026 et acte les orientations de la commune.

Comme explicité lors du Débat d'Orientations Budgétaire (DOB) qui précède ce présent budget, le contexte financier global des collectivités locales est marqué par leur nécessaire participation au redressement des finances publiques.

Dans un contexte national et international incertains, où la situation budgétaire de l'Etat et les contraintes liées impactent les collectivités, il est raisonnable d'établir un budget prévisionnel avec des dépenses maîtrisées, et des recettes prévisionnelles prudentes.

#### **1<sup>ère</sup> PARTIE : SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le volume des dépenses de fonctionnement (réelles et ordre) s'élève à **5.358.905€** :

- Dépenses réelles : 5.023.402€
- Dépenses ordre : 335.503€

../..

.2.

## 1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement, pour 2026, s'élèvent à 5.023.402€, contre 5.291.240€ au BP 2026, soit une diminution de 5.06% pour le BP 2026.

CHAPITRE	BP 2025	BP 2026	Evolution en valeur	Evolution en %
011 - Charges à caractère général	2 188 710,00 €	1 861 130,00 €	-327 580,00 €	-14,97%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 302 080,00 €	2 205 186,00 €	-96 894,00 €	-4,21%
65 - Autres charges de gestion courante	611 450,00 €	791 586,00 €	180 136,00 €	29,46%
66 - Charges financières	184 000,00 €	162 500,00 €	-21 500,00 €	-11,68%
67 - Charges spécifiques	5 000,00 €	1 000,00 €	-4 000,00 €	-80,00%
68 - Dotations aux provisions	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>5 291 240,00 €</b>	<b>5 023 402,00 €</b>	<b>-267 838,00 €</b>	<b>-5,06%</b>
023 - Virement à la section d'investissement	200 000,00 €	155 248,00 €	-44 752,00 €	-22,38%
042 - Opérations ordre transfert entre section	135 000,00 €	180 255,00 €	45 255,00 €	33,52%
<b>Total dépenses ordre</b>	<b>335 000,00 €</b>	<b>335 503,00 €</b>	<b>503,00 €</b>	<b>0,15%</b>
<b>TOTAL DEPENSES (réelles+ordres)</b>	<b>5 626 240,00 €</b>	<b>5 358 905,00 €</b>	<b>-267 335,00 €</b>	<b>-4,75%</b>

### Chapitre 011 – Charges à caractère général : 1.861.130€

Les charges à caractère général correspondent à l'ensemble des dépenses qui, hors rémunération des personnels, permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services de la collectivité.

Ces dernières années, ce chapitre avait subi de fortes évolutions liées à l'inflation importante, notamment avec des coûts de l'énergie qui avaient explosés. Depuis, une relative stabilité de ces dépenses est constatée, avec une vigilance à avoir sur l'année 2026 compte tenu du contexte international.

L'enveloppe budgétaire 2026 est en diminution de 327.580€ de BP à BP. Les principales variations concernent les postes ci-après :

Poste de dépenses	BP 2025	BP 2026	Evolution en valeur	Evolution en %	Commentaires
Energie - Electricité	503 200,00 €	334 000,00 €	-169 200,00 €	-33,62%	Prévisions BP2025 hautes : les prévisions 2026 sont basées sur le réalisé 2025
Contrats de prestations de services	227 500,00 €	50 770,00 €	-176 730,00 €	-77,68%	Evolution importante liée principalement au changement de nature du contrat avec le centre culturel, la dépense imputant désormais la ligne des subventions et plus prestations de service
Entretien, réparations bâtiments publics	205 500,00 €	161 500,00 €	-44 000,00 €	-21,41%	Sur le BP 2025 les prévisions étaient hautes du fait des demandes du Trésor Public de basculer des dépenses mandatées initialement en investissement, sur du fonctionnement. Au vu du réalisé 2025, les prévisions 2026 sont actualisées à la baisse.
Entretien, réparations voiries	70 600,00 €	38 000,00 €	-32 600,00 €	-46,18%	Prévisions BP 2025 élevées, ajustements du BP 2026 au vu du réalisé 2025.
Entretien matériel roulant	48 700,00 €	16 000,00 €	-32 700,00 €	-67,15%	Sur l'année 2025 des réparations connues et importantes étaient programmées sur le matériel roulant. Sur le BP 2026 les prévisions peuvent être diminuées.
Multirisques	86 500,00 €	101 000,00 €	14 500,00 €	16,76%	Contrats assurances : actualisation coût cotisations
Taxes foncières	58 000,00 €	80 000,00 €	22 000,00 €	37,93%	Prévisions BP 2025 inférieures au montant réellement réalisé, qui devrait être le même sur 2026.
<b>TOTAL</b>	<b>1 200 000,00 €</b>	<b>781 270,00 €</b>	<b>-418 730,00 €</b>	<b>-34,89%</b>	

.3.

### **Chapitre 012 – Charges de personnel : 2.205.186€**

Le budget primitif 2026 fait état de dépenses prévisionnelles qui s'inscrivent dans la continuité concernant la gestion des ressources humaines. De fait, la collectivité entend maintenir le niveau des effectifs (remplacements en cas de mobilité, départ en retraite...), ainsi qu'une qualité du service public avec certains postes / services renforcés (renforts sur certaines périodes, création de postes...).

Comme précisé lors du débat d'orientations budgétaires, l'évolution à la baisse (96K€) par rapport au BP 2025 s'explique notamment par :

- La nouvelle organisation du centre de loisirs et l'intervention du Centre socio-culturel du Palabre via un marché ;
- La prévision d'une création de poste dont l'effectivité ne sera constatée qu'en 2026.

Malgré la diminution du prévisionnel 2026 en comparaison au prévisionnel 2025, certains postes seront en augmentation :

- ✓ Augmentation du taux de cotisation à la CNRACL de 3 points ;
- ✓ Augmentation du SMIC de 1,18% au 1er janvier 2026 ;
- ✓ Augmentation du taux de cotisation à l'IRCANTEC de 0.07 points pour les élus.

### **Chapitre 65 – Charges de gestion courantes : 791.586€**

Les crédits de ce chapitre regroupent les participations obligatoires, les subventions aux organismes publics (dont le CCAS), les subventions aux personnes privées physiques ou morales, les pertes sur créances et les indemnités des élus.

Le niveau de soutien au centre communal d'action sociale (CCAS) est maintenu dans son volume pour continuer de répondre aux besoins identifiés soit une aide de 40.000€.

L'enveloppe des subventions aux associations est quant à elle fixée à hauteur de 300.000€ au BP 2026. Une ligne pour imprévus est maintenue afin de pouvoir répondre, au besoin, à d'éventuelles demandes en cours d'année.

L'augmentation notable sur ce chapitre correspond à l'évolution du contrat entre la commune et le Centre Culturel du Vivarais (CCV). De fait, une convention d'objectifs a été signée entre la commune et l'association en septembre 2025 pour la gestion des activités théâtre, cinéma et salle d'exposition. A ce titre, la participation de la commune est désormais versée en subvention et non plus en prestations de services.

Concernant le contingent incendie, celui-ci est fixé à 146.540€.

### **Chapitre 66 – Charges financières : 162.500€**

Les charges financières sont en diminution par rapport au BP 2025 (-11.68%), diminution liée notamment à l'absence d'emprunt sur l'exercice 2025 (absence d'impacts sur les intérêts à rembourser).

## **2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Le volume des recettes de fonctionnement (réelles et ordre) s'élève à **5.358.905€** :

- Recettes réelles : 5.334.905€
- Recettes ordre : 24K€
- Reprise du résultat 2025 : 0€ (reprise du résultat affecté à la section d'investissement uniquement)

Les recettes réelles de fonctionnement sont stables rapport au BP 2025.

.4.

CHAPITRE	BP 2025	BP 2026	Evolution en valeur	Evolution en %
013 - Atténuations de charges	8 500,00 €	7 200,00 €	-1 300,00 €	-15,29%
70 - Produits ds services, du domaine et ventes diverses	228 790,00 €	238 760,00 €	9 970,00 €	4,36%
731 - Fiscalité locale	3 341 000,00 €	3 347 500,00 €	6 500,00 €	0,19%
73 - Impôts et taxes	684 355,00 €	692 355,00 €	8 000,00 €	1,17%
74 - Dotations et participations	604 701,00 €	542 610,00 €	-62 091,00 €	-10,27%
75 - Autres produits de gestion courante	484 300,00 €	506 430,00 €	22 130,00 €	4,57%
76 et 761 - Produits financiers et de participations	50,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00%
<b>Total recettes réelles</b>	<b>5 351 696,00 €</b>	<b>5 334 905,00 €</b>	<b>-16 791,00 €</b>	<b>-0,31%</b>
Reprise du résultat	274 544,00 €	0,00 €	-274 544,00 €	-100,00%
042 - Opération ordre transf. entre section	0,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €	
<b>Total recettes ordres</b>	<b>274 544,00 €</b>	<b>24 000,00 €</b>	<b>-250 544,00 €</b>	<b>-91,26%</b>
<b>TOTAL RECETTES (réelles+ordres)</b>	<b>5 626 240,00 €</b>	<b>5 358 905,00 €</b>	<b>-267 335,00 €</b>	<b>-4,75%</b>

#### **Chapitre 70 – Produits de services : 238.760€**

Ce chapitre connaît une évolution à hauteur de 4.36% par rapport au BP 2025.

Depuis plusieurs années la collectivité a fait le choix de ne pas faire évoluer certains tarifs (concession cimetières, occupation domaine public rue Jean Jaurés, cantine...), et d'augmenter les autres tarifs de l'inflation ou moins selon les exercices budgétaires.

En prenant en considération ces éléments, et notamment les tarifs votés en décembre 2025 pour l'année 2026, le niveau de recettes reste stable.

#### **Chapitre 731 et 73 – Fiscalité locale et impôts et taxes : 4.039.855€**

Le total des chapitres 73 et 731 regroupe la fiscalité directe et indirecte. Au global, il passe de 4.025.355€ à 4.039.855€.

Les impôts directs locaux restent stables, et s'élèvent à 1.867.000€ pour 2026.

Concernant le produit des jeux du casino, les prévisions de recettes sont inscrites avec prudence afin de tenir compte des potentielles variations d'activité. Le produit prévisionnel inscrit pour 2026 sera de 1.280.500€.

Le produit lié à la surtaxe des eaux minérales est inscrit avec une légère augmentation, pour une prévision à hauteur de 95.000€.

#### **Chapitre 74 – Dotations et participations : 542.610€**

Le chapitre 74 intègre notamment la Dotation globale de fonctionnement : 360.870€.

La dotation de solidarité rurale (DSR) augmente et passe à 100.700€.

#### **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 506.430€**

La principale ressource inscrite sur ce chapitre concerne l'enregistrement de toutes les recettes liées à l'utilisation des bâtiments communaux, qu'il s'agisse des loyers perçus ou bien des charges locatives facturées aux occupants.

## **2ème PARTIE : SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses (réelles + ordre) d'investissement s'élèvent à 3.625.592,79€.

### **1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Le tableau ci-dessous récapitule les dépenses d'investissement :

.5.

CHAPITRE	BP 2025	BP 2026	Evolution en valeur	Evolution en %	Commentaires
204 Subventions d'équipements versées	340 950,00 €	165 600,00 €	-175 350,00 €	-51,43%	Sur l'exercice 2025 certaines dépenses exceptionnelles ont été réalisées (SITHERE Création centre de santé, protocole d'accord Commune / Grand Hôtel des Bains, dernier paiement d'un échéancier travaux éclairage public SDE)
20- Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	0,00 €	-10 000,00 €	-100,00%	Sur BP 2025 des frais d'études avaient été prévus sur le C/2031, non prévus en 2026
21- Immobilisations corporelles	236 294,03 €	1 176 275,40 €	939 981,37 €	397,80%	Sur le BP 2026 le montant inscrit est plus important du fait de l'inscription de l'opération avec EPORA concernant le rachat des parcelles (opération TOURING)
23- Immobilisations en cours	1 845 210,60 €	1 723 067,39 €	-122 143,21 €	-6,62%	Travaux de bâtiments et voirie
Total des opérations d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
001- Reprise résultat 2025	1 327 729,40 €	0,00 €			
<b>Total dépenses équipements</b>	<b>3 760 184,03 €</b>	<b>3 064 942,79 €</b>	<b>-695 241,24 €</b>	<b>-18,49%</b>	
16- Emprunts et dettes assimilées	604 240,00 €	535 800,00 €	-68 440,00 €	-11,33%	
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>4 364 424,03 €</b>	<b>3 600 742,79 €</b>	<b>-763 681,24 €</b>	<b>-17,50%</b>	
040- Opérations d'ordre transf. Entre section	0,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €		Estimation des travaux en régie 2026 (opération comptable)
041- Opérations patrimoniales	0,00 €	850,00 €	850,00 €		Intégration des C/2031 années antérieures suivies de réalisation (opération comptable)
<b>Total dépenses d'ordres</b>	<b>0,00 €</b>	<b>24 850,00 €</b>	<b>24 850,00 €</b>		
<b>TOTAL DEPENSES (réelles + ordres)</b>	<b>4 364 424,03 €</b>	<b>3 625 592,79 €</b>	<b>-738 831,24 €</b>	<b>-16,93%</b>	

Certaines opérations finalisées ou engagées en 2025, ou au premier trimestre 2026, seront mandatées sur l'exercice budgétaire 2026, à savoir :

- Nouveau serveur informatique mairie (14K€)
- Réaménagement de la placette vieille route de Saint-Andéol (opération débutée) (120K€)
- Travaux de bâtiments (35K€)
- Acquisitions diverses (panneau lumineux, remplacement jeux d'enfants, brise vue, panneaux parcours d'orientation...) (35K€)
- Travaux de réseaux (extension réseau assainissement) (124K€)

Pour l'année 2026, les opérations d'investissement principales, seront les suivantes :

- Convention opérationnelle commune / EPORA – Acquisition parcelles (opération « TOURING ») : 980K€
- Amélioration énergétique école maternelle – début d'opération (lancement des travaux à l'été 2026) : 712.715.13€ (maîtrise d'œuvre + travaux)
- Groupe extérieur chauffage théâtre : 50K€
- Etude stade synthétique – Maîtrise d'œuvre : 50K€
- Eclairage public (pose candélabres, reprise de certaines installations...) : 46K€
- Travaux de réseaux (enfouissement réseau électrique et éclairage public) : 34K€
- Mise aux normes système son théâtre (étude maîtrise d'œuvre) : 20K€
- Citerne Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) : 20K€
- Travaux de voirie (reprise réseaux eaux pluviales, goudronnage, reprise de voiries dans les hameaux...) : 145K€

.6.

D'autres investissements sont également prévus, et notamment :

- Poursuite du plan de gestion des parcs avec le renouvellement des plantations : 5K€
- Poursuite du renouvellement progressif des véhicules et acquisition de matériels :
  - ✓ Elévateur : 15K€
  - ✓ Camion nacelle : 30K€
  - ✓ Matériel divers (perforateur, perceuse, appareil de soudure, débroussailleuses...) : 6K€
  - ✓ Renouvellement véhicules : 34K€

## 2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 3.625.592,79€ :

- Recettes réelles : 2.175.156,18€
- Recettes d'ordre : 1.450.436,61€

Les recettes d'investissement (réelles et ordres) se déclinent comme suit :

- Le FCTVA : 160.400€
- Le produit de la taxe d'aménagement : 10.143€
- Les subventions d'investissement versées par les autres organismes : 1.130.613€
- L'emprunt d'équilibre : 759.000€. Le montant budgétisé correspond à ce stade à un emprunt d'équilibre maximum. Pour mémoire, au BP 2024 600.000€ d'emprunt avait été inscrit, la collectivité n'avait contracté un emprunt que de 300.000€. Sur l'année 2025, aucun emprunt n'a été souscrit (montant de 600.000€ inscrit au BP 2025).
- Les opérations d'ordre qui incluent l'autofinancement avec le virement de la section de fonctionnement et l'amortissement des immobilisations : 155.248€.

## 3ème PARTIE : ETAT DE LA DETTE

L'évolution de l'encours de dette du budget principal de la commune de Vals-les-Bains est la suivante. Les montants indiqués correspondent au réalisé au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice.

En Euros	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours de la dette au 1/01 de l'exercice	4 339 500,08 €	4 481 077,67 €	5 369 079,90 €	6 179 976,54 €	6 199 546,39 €	5 982 110,51 €	5 442 623,60 €
Encours/habitant	1 187,93 €	1 240,27 €	1 493,49 €	1 735,46 €	1 749,80 €	1 694,65 €	1 545,76 €

Le recours à l'emprunt a été nécessaire pour accompagner et soutenir la politique d'investissement de la collectivité.

**Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le projet de Budget Primitif tel qu'il a été présenté et dont le document a été adressé à la convocation.**

**Le Conseil Municipal, à la MAJORITE des membres présents et/ou représentés, moins 2 CONTRE (M. MONTREDON, Mme VAUMOUSSE), APPROUVE cette proposition.**

**Le Maire :**

- *Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Largentière le 28.04.2026, et de sa publication à la même date ;*
- *Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Pour extrait certifié conforme

Vals les Bains, le 27 avril 2026

Le Maire

Vincent MOUNIER

